



Domaine A.-F. Gros S.A

POMMARD, COTE-D'OR, FRANCE

www.af-gros.com

N° de TVA : FR84383967346
N° d'accise : FR093117E0264

DESROUFFET VINS
7 RUE VICTOR HUGO
03390 MONTMARAUULT

Référence : ALLOC 2020 PARTIE 1/2

Facture N° 5011084 du 31/10/2022

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Commande N° 5010915 du 21/10/2021				
Blle(s) 0.750	36	MOULIN A VENT En Mortperay 2020	16,25		585,00	V3
Blle(s) 0.750	6	BEAUNE 1ER CRU "MONTREVENOTS" blanc 2020	50,00		300,00	V3
Blle(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE "AUX REAS" 2020	56,25		337,50	V3
Blle(s) 0.750	6	VOSNE ROMANEE LES CHALANDINS 2020	56,25		337,50	V3
Blle(s) 0.750	6	SAVIGNY 1ER CRU "CLOS DES GUETTES" 2020	40,00		240,00	V3
Blle(s) 0.750	2	ECHZEZEAUX GRAND CRU 2020	250,00		500,00	V3
Blle(s) 0.750	2	RICHEBOURG GRAND CRU 2020	565,00		1 130,00	V3
Blle(s) 0.750	6	POMMARD 1ER CRU "LES ARVELETS" 2020	69,00		414,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	3 844,00	768,80

Total H.T. 3 844,00

Net H.T. 3 844,00

T.V.A. 768,80

Total T.T.C. 4 612,80

Date d'échéance : 31/10/2022 Mode de règlement :

Net à payer 4 612,80 €

Facture N° 5011084 du 31/10/2022

Montant 4 612,80

Code client DESROUF

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.

Maison PARENT-GROS

Pommard, Cote d'Or, France

N° de TVA : FR14420425969
N° d'accise : FR098117E0150

DESROUFFET VINS
7 RUE VICTOR HUGO
03390 MONTMARSAULT

Référence : ALLOC 2020 PARTIE 2/2

Facture N° 5003674 du 31/10/2022

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
		Commande N° 5003547 du 21/10/2021				
Blle(s) 0.750	36	BOURGOGNE PINOT NOIR 2020 AF GROS	16,90		608,40	V3
Blle(s) 0.750	12	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS 2020 AF GROS	17,50		210,00	V3
Blle(s) 0.750	12	GEVREY CHAMBERTIN 2020 AF GROS	50,00		600,00	V3
Blle(s) 0.750	3	NUITS ST GEORGES 1ER CRU LES ST GEORGES 2020 AF GROS	94,00		282,00	V3
Magnum 1.50	3	POMMARD 1ER CRU LA CHANIERE 2020 AF GROS MAGNUM	150,00		450,00	V3
Blle(s) 0.750	3	VOSNE ROMANEE 1ER CRU LES SUCHOTS 2020 AF GROS	150,00		450,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	2 600,40	520,08

Total H.T. 2 600,40

Net H.T. 2 600,40

T.V.A. 520,08

Total T.T.C. 3 120,48

Date d'échéance : 31/10/2022 Mode de règlement :

Net à payer 3 120,48 E

✕
Facture N° 5003674 du 31/10/2022

Montant 3 120,48

Code client DESROUF

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code du Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.



Domaine A.-F. Gros S.A.

POMMARD, COTE-D'OR, FRANCE

www.af-gros.com

N° de TVA : FR84383967346
N° d'accise : FR093117E0264

DESROUFFET VINS
7 RUE VICTOR HUGO
03390 MONTMARSAULT

Référence : REFERENCE FACT DU 31/10/2022

Facture N° 5011086 du 31/10/2022

Page N° 1

Conditionnement	Quantité	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
	1	Commande N° 5011153 du 31/10/2022 PORT POUR VOS COMMANDES FACTUREES LE 31/10/2022	125,00		125,00	V3

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V3	TVA 20%	20,00	125,00	25,00

Total H.T. 125,00

Net H.T. 125,00

T.V.A. 25,00

Total T.T.C. 150,00

Date d'échéance : 31/10/2022 Mode de règlement :

Net à payer 150,00 €

✕
Facture N° 5011086 du 31/10/2022

Montant 150,00

Code client DESROUF

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 **impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets**, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code du Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.